



- **Déclaration
de principes**

Déclaration de principes

PRÉAMBULE

Que ce soit par ses orientations ou encore par ses méthodes d'action, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec — FIQ s'engage sur le terrain des luttes syndicales, sociales et économiques à promouvoir une société qui reconnaisse la primauté des droits humains sur les impératifs économiques et qui soit à la recherche d'une plus grande justice, d'une répartition équitable des richesses et des pouvoirs, et ce, sans affiliation à un parti politique.

En conséquence, la FIQ s'engage à reconnaître et à promouvoir les dispositions incluses dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

LA FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

La FIQ se veut une organisation syndicale qui travaille prioritairement à la défense et à la promotion des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres.

Elle se veut un outil collectif de conscientisation et de pression.

UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET ACCESSIBLE

La FIQ est une organisation démocratique qui favorise, par sa structure, l'implication du plus grand nombre de membres dans les prises de décision.

Ses actions s'appuient sur la mobilisation de ses membres, elle s'engage donc à permettre à toutes ses membres d'avoir accès à la même qualité de vie syndicale.

En ce sens, elle reconnaît le droit à l'information, à l'éducation syndicale et au choix d'une structure syndicale (locale, régionale ou à sections) comme essentiel pour garantir l'exercice du processus démocratique dans ses rangs.

UNE ORGANISATION QUI RECHERCHE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

En matière de négociation et de relations de travail, tout en tenant compte de la spécificité de ses membres, la FIQ vise, par des actions, à promouvoir et à défendre fermement le droit à la négociation, le droit à des conditions de travail et de vie décentes ainsi que le droit de travailler dans un milieu sain.

UNE ORGANISATION AU CŒUR DE LA SANTÉ

Intervenante privilégiée dans le secteur de la santé, la Fédération a une responsabilité de premier ordre dans les débats entourant l'accessibilité, la gratuité, l'universalité et la qualité des services de santé.

La FIQ est présente lors des débats entourant les choix à faire dans les services de santé et elle se fait un devoir de dénoncer les abus de toutes sortes. La FIQ s'engage, à cet égard, à promouvoir et à défendre le droit à la santé pour la population et le droit de soigner dans le respect et la dignité pour les professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires.

UNE ORGANISATION IMPLIQUÉE DANS LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES

La FIQ reconnaît que l'avancement d'une société ne peut se faire sans la promotion des droits des femmes. À ce titre, elle s'implique activement et en concertation avec d'autres groupes de femmes pour promouvoir et défendre ces droits et dénoncer publiquement les iniquités et les préjudices causés aux femmes. Plus particulièrement, la FIQ poursuit la lutte pour contrer la pauvreté et la violence, lutte déjà amorcée par le mouvement international des femmes et s'inscrivant dans une mobilisation plus globale contre une mondialisation néolibérale qui fait fi des droits humains et des droits des femmes.

UNE ORGANISATION QUI LOGE À L'ENSEIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale, la FIQ initie et renforce la solidarité avec des groupes syndicaux et communautaires, et ce, dans le respect de ses orientations. La FIQ s'engage également à renforcer la solidarité entre ses membres.